la faculté de travailler à son choix à la moyenne ou à la feuille dans les conditions anciennes.

Nous espérons que les cochers, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts et convaincus de nos bonnes dispositions, n'hésiteront plus à reprendre le travail.

Nous vous remercions, monsieur le président, de l'intérêt que dans cette circonstance vous avez bien voulu témoigner tant à la compagnie qu'à ses cochers, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président du conseil d'administration,
H. DE LAMONTA.

Les cochers de l'Urbaine se sont réunis hier soir, à cinq heures, à la Bourse du Travail en assemblée générale, pour entendre le rapport des délégués qu'ils avaient envoyés au Conseil municipal.

Le premier orateur entendu a été le citoyen Calmels, qui a proposé aux grévistes de ne soulever aucune question politique dans leurs réunions.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité, puis lecture a été donnée du compte-rendu financier.

Enfin le citoyen Carrière est monté à la tribune pour apprendre à ses camarades que leurs délégués étaient allés en vain à l'Hôtel de Ville.

M. de Lamonta ne s'est pas présenté devant le bureau du Conseil municipal, il a envoyé à la commission d'arbitrage une lettre dans laquelle il conteste les revendications des cochers.

En face de l'attitude du directeur de la Compagnie l'Urbaine, les cochers ont mis aux voix, et adopté à l'unanimité, l'ordre du jour décidant de continuer la grève.

La chambre syndicale des cochers de la Seine va faire afficher la proclamation suivante :

Appel pressant à tous les cochers de Paris.

Camarades,

Vos collègues de l'Urbaine, fiers de votre appui, ont juré de résister à leur exploiteur jusqu'à complète satisfaction.

Néanmoins, ils se sont adressés au bureau du Conseil municipal, le priant de bien vouloir être l'intermédiaire officieux entre eux et leur patron.

Nous avons toujours cru, et nous croyons encore que les propositions adressées à M. de Lamonta pouvaient être acceptées par lui.

Il en a jugé autrement.

Il veut la guerre !

Nous sommes décidés à continuer la grève, avec la dernière énergie, mais pour cela il est nécessaire que vous ne nous oubliiez pas.

Tous vous comprendrez que si, malheureusement, nous étions obligés de capituler, il en serait fait de toutes nos revendications.

Nos ennemis cherchent à nous faire mettre tous en grève, car ils savent que par ce moyen il nous faudrait capituler en moins de deux jours.

Vous ne vous laisserez pas prendre à cette manœuvre, vous continuerez votre travail pour venir plus que jamais en aide aux grévistes.

Vous ne faillirez pas à cet acte de solidarité.

Nous vous promettons de continuer à porter haut et ferme le drapeau de nos revendications.

Venez tous à notre aide.

Vive la grève partielle !

CHRONIQUE DES ARMES

Beaucoup de monde à l'assaut donné par le professeur Bardoux dans la salle d'armes du Cercle du Château-d'Eau.

La séance, présidée par Vigeant, qui très sagement a abrégé les jeux « qui languissaient » comprenait une dizaine de jeux. Quelques-uns ont été intéressants et applaudis par une nombreuse assistance où l'on remarquait MM. Harouard, vice-président de la salle, lieutenant Coste, Émile André, Serpeille, Vavasseur, Beauvois-Devaux, les professeurs Ruë, Prévost, Bergès père, les peintres Stevens, Régamey, Paul-Robert et Merwart, qui vient de terminer deux beaux portraits qu'il envoie au cercle Volney.

Les assauts du début ont été vigoureux et animés : MM. Devriès et Robert, Edgar Simon et Ucciani ont tiré heureusement.

Marty a réussi de bonnes attaques sur M. Verdier qui a bien riposté et MM. Benoit-Lévy et Gouin ont eu quelques bonnes phrases d'armes.

Le jeune Kirchoffer, dont la main est fine et juste, a fourni un joli assaut avec le professeur Lecomte contre l'excellent jugement duquel sont venues se briser plusieurs attaques trop impétueuses du jeune gaucher.

Après un assaut correct entre MM. Robert et Gouin, M. Lefèvre, président de la salle, a fait une passe d'armes bien soutenue contre M. Gueldry qui a attaqué souvent avec à propos.

Très jolie lutte entre MM. Carrichon et Pouponneau : l'excellent gaucher a eu de beaux trompements de fer et des ripostes du tac très subtiles, tandis que son adversaire, dont la tenue est fort classique, a eu de rapides coups droits précédés de battements. Bergès fils et Thomas, prévôt de la salle Large, ont fait un assaut suivi avec beaucoup d'intérêt par la galerie : les dégagements et les « une-deux-dessus » de Bergès fils — très en armes — ont été justement applaudis ainsi que les ripostes précises de Thomas. En somme, un bon assaut.

Le professeur de la salle Bardoux a fait ensuite une intéressante démonstration de sa « leçon » avec M. Bechdoff pour partner.

Bardoux est un consciencieux, un chercheur convaincu, dont le zèle mérite l'encouragement.

Ses élèves sont ravis de son enseignement. On aurait donc mauvaise grâce à le discuter. Je ne blâme ni ne loue sa méthode que je connais mal. Je me borne à constater qu'il n'est jamais mauvais en art de chercher *autre chose* : car la perfection n'a été atteinte ni en sciences, ni en quoi que ce soit. — C'est déjà bien beau que d'y viser, — en tout cas, les chemins qui y mènent sont nombreux.

— Le Cercle militaire donne une réunion d'escrime mercredi 20 janvier, à cinq heures, dans sa salle d'armes de l'avenue de l'Opéra. A cette réunion prendront part des officiers membres du Cercle et des tireurs de différentes salles.

A. T.

LA JOURNÉE A PARIS

Le comte Émilien de Nieuwerkerke, ancien surintendant des beaux-arts du second Empire, qui vient de mourir dans sa villa de Gattajola, près de Lucques (Italie), des suites d'une fluxion de poitrine, était né à Paris le 16 avril 1811 ; il appartenait à une famille noble, originaire de la Hollande. Il voyagea beaucoup dans sa jeunesse et fit de la sculpture en amateur. Les succès qu'il obtint le décidèrent à affronter les expositions publiques. Il donna successivement : *Guillaume le Taciturne* (1843) ; *Descartes*, statue édifiée à La Haye (1847) ; *Isabelle la Cathotique entrant à Grenade* (1846) ; *Napoléon Ier* (1852), statue qui se trouve aujourd'hui à Lyon, et un grand nombre de bustes, notamment celui de Napoléon III. A l'Exposition universelle de 1855, il obtint une troisième médaille.

C'est en 1849 que M. Nieuwerkerke avait été appelé, par le président de la République, au poste de directeur général des musées nationaux. Surintendant des beaux-arts au ministère de la maison de l'empereur sous l'Empire, il présida, en 1863, à la réorganisation de l'Ecole des beaux-arts.

Il fut souvent pris à partie par la presse, tant à cause de déplacements d'objets d'art des musées publics mis à la disposition de particuliers, qu'à propos d'une prétendue mystification dont le surintendant des beaux-arts avait été victime et autour de laquelle on mena grand bruit. M. de Nieuwerkerke se défendit toujours d'avoir commis la bévue qu'on lui reprochait. On l'accusait d'avoir acheté, comme représentant Benivieni, lettré florentin du seizième siècle, un buste en terre-cuite d'un statuaire contemporain.

Il fut révoqué de ses fonctions au 4 Septembre, par le gouvernement de la Défense nationale.

Elu membre de l'Académie des beaux-arts en 1853, en remplacement d'Aristide Dumont, créé grand-officier de la Légion d'honneur en 1863, le comte de Nieuwerkerke avait été élevé à la dignité de sénateur par un décret du 5 octobre 1864.

Les obsèques seront célébrées à Gattajola, et le corps sera inhumé dans la chapelle de la villa.

—

M. Michaut, directeur de la Compagnie d'assurances *La Centrale*, a succombé hier à Paris, à l'âge de quarante-six ans.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à Saint-Augustin.

—

On annonce la mort de l'abbé Perraud, frère de l'évêque d'Autun, qui vient de succomber aux atteintes de l'influenza compliquée de congestion pulmonaire.

JOURNAUX ET REVUES

On n'a pas oublié la lettre adressée par M. de Cassagnac au directeur du *Figaro* et traitant assez mal M. Dugué de la Fauconnerie. Celui-ci répond dans son journal *le Bonhomme Percheron* :

M. Paul de Cassagnac annonce qu'il va très prochainement m'exécuter.

J'attends cette exécution et je prends l'engagement que le jour où M. de Cassagnac *réglera mon compte* (comme il dit), moi, je réglerai tout de suite le sien de la façon la plus complète, la plus détaillée, *la plus documentée*, en homme qui depuis vingt-huit ans a été plus ou moins mêlé à toutes les choses de la politique et qui a toujours soigneusement collectionné tout ce qui pouvait, de près ou de loin, servir à écrire l'histoire de son époque.

Un peu plus loin, M. Dugué, après avoir dit que les questions de personnes n'ont rien à voir dans la question, ajoute :

Mais s'il entend borner la conversation à un échange de grossièretés, de personnalités et d'injures, alors je lui cède tout de suite la place, ce genre de sport n'ayant aucun attrait pour moi et me dégoûtant au contraire profondément.

Maintenant, il y a encore une combinaison, une troisième combinaison, à laquelle M. de Cassagnac me paraissait s'être arrêté, quand j'ai eu le malheur de le blesser à un endroit sensible, ce serait que M. de Cassagnac se résolût, par son silence, à reconnaître qu'il a eu tort. Il n'est jamais trop tard pour ça et je verrais, pour ma part, dans cette contrition, le témoignage précieux d'une transformation de tempérament et d'allures dont il conviendrait de s'applaudir beaucoup plus que d'en triompher.

La parole est au directeur de l'*Autorité*.

—

Nous avons une nouvelle question, la question de la fête nationale. Les projets sont nombreux. M. Dreyfus veut le 22 septembre, M. Lavy demande deux dates, le 10 août et le 21 septembre, M. Aulard, auquel s'est adressé un rédacteur du *Paris*, a répondu :

Le 21 septembre 1792, nous dit-il, est la date d'abolition de la royauté, mais non point celle de l'avénement de la République, attendu que le mot même de République n'est point prononcé dans le décret qui fut promulgué ce jour-là.

Et pour appuyer son affirmation de preuves matérielles, M. Aulard nous communique la *Collection des lois, décrets*, etc., où nous pouvons lire, à la date du 21 septembre 1792 : « La Convention nationale décrète, à l'unanimité, la royauté abolie en France. »

Tournant un feuillet du volume, M. Aulard reprend :

« Ce n'est que le 22 septembre que la République fut constituée. Voici qui nous en donnera une preuve éclatante : *Samedi 22 septembre*. — Un membre demande que l'on date dorénavant les actes : *l'An premier de la République française*.

» Un autre membre propose d'y joindre l'ère en usage : *l'an quatrième de la liberté*.

» Cet amendement est écarté et il est décrété que tous les actes publics porteront dorénavant la date de *l'An premier de la République française*. »

Ainsi, vous pouvez vous en convaincre, la République fut bien décrétée le 22 septembre et non le 21, ainsi que le prétend M. Lavy.

—

On annonce la mort de l'ex-général d'Andlau, qui vient d'avoir une fin misérable dans l'Amérique du Sud. C'est d'Andlau qui, par une lettre rendue publique, signala le premier la trahison de Bazaize. Il fut témoin dans le procès. La *France* rappelle sa déclaration :

Cité comme témoin, M. d'Andlau, attaqué par Me Lachaud, le défenseur de Bazaine, au sujet de sa lettre du 27 novembre 1870, fit cette réponse foudroyante :

« Oui, monsieur, je l'ai écrite au moment même où je venais d'être traîné en Allemagne, où je venais de voir livré à l'ennemis nos armes, nos canons, nos drapeaux. »

—

Le débat sur la censure dramatique n'est pas clos. Reproduisons l'avis de M. Vacquerie dans le *Rappel* :

La censure allait bien avec la monarchie, le peuple étant mineur et tenu en tutelle. Mais en temps de suffrage universel, il est majeur, il est souverain. Et l'on traite ce souverain en petit garçon, en petite fille à qui sa mère défend certaines lectures. On me fera difficilement comprendre qu'un peuple capable de choisir son gouvernement soit incapable de choisir son spectacle.

—

Au mois d'octobre prochain doit être célébré le quatrième centenaire de Christophe Colomb. L'incertitude la plus grande régnait depuis longtemps au sujet du véritable portrait du navigateur. On est fixé désormais si on en croit *Le Matin* :

Un décret du roi Humbert a institué, à Rome, une commission chargée de réunir tous les documents, papiers, cartes et dessins relatifs à l'immortel navigateur, et c'est à cette occasion que le général Menabrea a obtenu du comte Roselly de Lorgues l'autorisation de faire prendre copie du véritable portrait de Colomb, généralement attribué à Antonio del Rincon, peintre d'Isabelle la Catholique.

—

Un souvenir emprunté à l'*Evénement* relatif à Casimir Delavigne dont les Havrais veulent célébrer le centenaire :

L'auteur des *Vêpres siciliennes*, doué d'une mémoire prodigieuse, avait coutume de composer d'avance et de tête chacun de ses ouvrages. Il emporta dans la tombe, — il mourut en 1845 — toute une tragédie qui allait être jetée sur le papier pour être soumise au comité de lecture de la Comédie-Française.

LECTOR.

FAITS DIVERS

Observations météorologiques du 18 janvier :

Temp. p. basse de la nuit	3h.50	4	au-dessus
— à 7 h. du matin		4	—
— à 2 h. du soir		7	—
— à 7 h. du soir		4	—
— pl. élev. du jour	11 h. 50	9	— monte

Hauteur barométrique à 6 h. : 760 (monte).

Direction du vent : Sud-Est, faible.

Etat du ciel à Paris : Couvert, pluie à différentes reprises.

Etat général du temps : Les pluies s'étendent en France à toutes les régions.

Temps probable pour aujourd'hui : Ciel nuageux, température plus fraîche, petite pluie à redouter.

—

Il vient d'arriver à un hynoptiseur connu, M. le docteur d'Angleville, une mésaventure qui pourrait lui attirer de gros désagréments.

M. d'Angleville donnait une séance d'hypnotisme chez M. Leflanquin au Bourget. Il fit diverses expériences sur les spectateurs et toutes réussirent. Malgré cela, M. Leflanquin demeurait sceptique. Il demanda à être endormi.

M. Leflanquin est un grand et fort gaillard, très énergique. L'expérience semblait devoir être impossible ; néanmoins l'hypnotiseur parvint à endormir l'incrédule spectateur. M. d'Angleville lui fit exécuter divers exercices, puis voulut le réveiller. Mais les passes les plus savantes, les plus énergiques demeurèrent vaines ; et depuis deux jours, M. Leflanquin est dans un état de catalepsie presque complet traversé de crises nerveuses d'un caractère très dangereux et qui mettent sa vie en danger.

—

Grosse émotion hier à la Bourse.

Vers deux heures et demie, une violente détonation s'est fait entendre, à l'angle du palais de la Bourse, du côté où est installé le télégraphe de nuit.

On avait cru tout d'abord à un attentat, à un coup de revolver, voire même à une explosion de dynamite ; cette détonation était simplement due à un poêle à gaz dont les robinets étaient restés ouverts. Au moment de l'allumage une forte explosion eut lieu.

Il n'y a pas eu d'accident.

—

M. Landel, secrétaire du commissariat de police du quartier du Bel-Air, vient d'être nommé commissaire de police en banlieue.

Cette nomination est le point de départ d'un important mouvement que M. le Préfet de police va présenter à la signature du ministre de l'intérieur.

—

Le ménage D..., rue Leroy, à Clichy, n'est pas un ménage des plus unis ; des scènes fréquentes pour le moindre sujet et souvent sans cause, éclataient entre les deux époux pour la plus grande distraction de leurs voisins.

Hier, Mme D..., avait préparé, pour dîner, du foie sauté. Le mari, après en avoir goûté, déclara qu'il ne valait rien. Une querelle s'engagea et, à bout d'arguments, la femme ne trouva rien de mieux que de jeter à la tête de son mari le foie sauté, contenant et contenu.

Le foie et la sauce échaudèrent M. D... ; le plat lui fendit le front. Furieux, il s'empara d'un revolver qu'il braqua sur sa trop irascible épouse ; mais celle-ci se sauva prudemment. M. D... dont la colère, la rage n'avaient plus de bornes, ne pouvant passer sa vengeance, tourna le revolver contre lui-même et tenta de se faire sauter la cervelle.

Il appuya l'arme contre son front, pressa la détente ; une détonation retentit ; il tomba. Au bruit, des voisins accoururent ; on s'empressa autour du pauvre homme. Il avait au milieu du front une blessure qui saignait abondamment et dont avec l'ongle, il fit sauter la balle qui s'était aplatie sur l'os sans l'entamer.

La blessure était des plus légères ; lorsque rentra Mme D..., elle eut à l'adresse de son mari un mot cruel : « Imbécile, dit-elle, il est même incapable de se tuer. » On voit quels aimables sentiments Mme D..., nourrit à l'égard de son mari.

—

Le cheval d'un des fiacres en station avenue Trudaine s'emballait hier, après-midi, et descendait à une allure vertigineuse la rue des Martyrs. Dans cette voie dont la pente est si rapide, si dangereuse, la voiture montait sur les trottoirs, accrochait les becs de gaz, frôlait les boutiques, risquant à chaque instant d'écraser les passants.

De graves accidents semblaient inévitables. Très heureusement un brave et courageux passant, M. Hersent, brocanteur, demeurant impasse Rodier, au risque de se faire tuer, sauta à la tête de l'animal et parvint à l'arrêter, après avoir été traîné pendant plus de cent mètres.

Avec une rare modestie, M. Hersent se déroba aux félicitations de la foule et reprit le chemin de son domicile, rue de la Tour-d'Auvergne. Comme il arrivait à l'angle de cette rue et de la rue Rodier il entendit des cris d'épouvante et vit des femmes, des enfants s'enfuir terrifiés. Il s'approcha. C'était encore un cheval qui, emporté, dévolait ventre à terre la rue Rodier.

Sans hésitation M. Hersent se jeta à la tête du cheval qu'il put arrêter presqu'instantanément.

M. Hersent est, nous a-t-on dit, coutumier de ces actes de courages ; et cependant il n'a point de médaille de sauvetage ; ne pourrait-on pas réparer cet oubli ?

—

M. Desvas, demeurant 10, rue Joquelet, en rentrant chez lui, vendredi dernier, vers quatre heures de l'après-midi, avait croisé, dans l'escalier de la maison, deux individus chargés de paquets. Il arriva dans son appartement dont la porte était ouverte et aperçut un autre individu qui, à sa vue, s'enfuit à toutes jambes et dégringola quatre à quatre l'escalier.

M. Desvas se mit à sa fenêtre et cria « au voleur ». Des passants s'emparèrent du fugitif.

Conduit au commissariat de police du quartier, l'homme déclara se nommer Beaujaud, et être âgé de vingt ans. Il avoua qu'il appartenait à une bande de cambrioleurs qui avaient pour chef un sieur Emmanuel Huat, dit Lebrun, sorti récemment des équipages de la flotte, et connu sous le sobriquet, du « Marin ».

Huat et un de ses accolytes, Henry Rebours, ont été arrêté, hier, dans un établissement de la place de la République.

Cette bande de malfaiteurs opérait ainsi : Ils pénétraient dans les maisons en se disant représentants de commerce et prenaient avec de la cire molle les empreintes des serrures des appartements qu'ils avaient l'intention de dévaliser.

Ils étaient toujours vêtus avec une certaine élégance, et, comme les membres de la bande André, ils avaient toujours avec eux ou une serviette ou une boîte d'échantillons qui leur servait à dissimuler leurs outils de cambrioleurs.

—

INFLUENZA. — Il résulte des travaux tout spéciaux faits par les célébrités médicales sur les formes névralgiques de l'influenza, qu'il suffit pour les guérir de prendre deux cachets par jour de Phénédine, dosés à 25 centigrammes. Dépôt : pharmacie Pennès, 49, rue des Ecoles, Paris.

—

Le garçon de M. Frager, marchand de vins, rue Sainte-Marguerite, le nommé Vidus, se trouvait hier après-midi dans la cave de son patron, lorsque quelqu'un trouva drôle de lui jeter sur la tête, par la cage de l'escalier, un panier de bouteilles.

Furieux, Vidus saisit une pince en fer qui sert à gerber les fûts, et remontant dans la boutique, il en asséna un coup sur la tête du premier individu qui se trouva devant lui, un consommateur du nom de Nillau.

Le malheureux, le crâne ouvert, a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine dans un état désespéré.

Le garçon marchand de vins est allé se constituer prisonnier au bureau de M. Le Jaïn, commissaire de police du quartier.

MAURICE ROGIER.

DÉPARTEMENTS

Bordeaux, 18 janvier.

Le congrès des cercles catholiques ouvriers continue. Un tumulte effroyable à la conférence de M. de Mun, samedi soir, à l'Alhambra : ses portes ont été défoncées par la foule envahissante.

Hier dimanche, on s'est battu aux portes de la cathédrale, pour assister au sermon du Père Didon, à deux heures.

Toulouse, 18 janvier.

Depuis trois jours le vent souffle en tempête occasionnant de grands dégâts dans la ville et dans la campagne, brisant les arbres, rompant les fils télégraphiques et renversant les tuyaux de cheminée.

Bayonne, 18 janvier.

Le wagon-poste, le wagon-sleeping-car et deux voitures de l'express de Paris ayant déraillé entre Biarritz et Bayonne, la Compagnie a formé un train spécial pour les voyageurs.

Les dépêches partiront par le train suivant pour Bordeaux.

Il n'y a eu aucun accident de voyageurs.

Lyon, 18 janvier.

L'affaire de l'espion de Saint-Etienne a été renvoyée à mercredi, par suite d'une indisposition de Cooper.

L'interrogatoire seul a eu lieu à l'aide d'un interprète.

Cooper a déclaré qu'il avait été chargé de se procurer un fusil russe pour un nommé Harrisson qu'il rencontra près du pont de Londres, mais il n'a voulu donner aucun renseignement sur ce personnage.

ÉTRANGER

Londres, 18 janvier

Samedi soir, entre huit et neuf heures, au café Royal, MM. Pilotell, Martin, E. Badoureau, directeur du journal *The Bar Maid*, Paulus, le chanteur bien connu, et quatre autres français, dînaient ensemble.

Malheureusement une discussion politique s'éleva et bientôt MM. Pilotell et Badoureau en vinrent à des voies de fait.

Les garçons ont pu heureusement les séparer.

Il est probable que l'affaire se terminera en police correctionnelle.

RESTAURANT LECOMTE Ouvert la nuit
Entre la Porte St-Martin et les Folies-Dramatiques.

PORTRAITS DOCUMENTÉS

M. BERTRAND

DIRECTEUR DE L'OPÉRA

Biographie-Express

Un étudiant en médecine qui s'est tourné très jeune vers le théâtre. Province et tournées en Amérique. Au retour, pris la direction d'une petite scène à Lille. Garde de ce moment une vive gratitude à Campo-Casso qui le fait nommer peu après directeur du Grand-Théâtre de Lille. Venu à Paris. Succède à Cogniard, aux Variétés, dès 1869, en juillet. Débute avec succès par une reprise de *Fleur de Thé*. Veine continue. Etoiles sur étoiles : Schneider, Léonce, Berthelier, Christian, Kopp, Zulma Bouffar, Heilbron, Dupuis, Judic, Lassouche, Baron, Granier, Céline Montaland, Réjane. Répertoires durables : Offenbach, Meilhac et Halévy, Hervé, Clairville et Siraudin, Millaud, Blum et Toché. Signe caractéristique de sa longue direction : a toujours tenu sa parole envers auteurs et artistes qui restent des années aux Variétés sans engagement et sans contrat. De septembre 1890 à mai 1891 (sa dernière campagne), chiffre d'affaires : 1,200,000 francs. Dès l'entrée à l'Opéra, a résolu rapidement les difficultés d'une succession rendue périlleuse par le succès de *Lohengrin*. Premier succès avec les représentations populaires, les matinées, les séances du samedi. Regrette, au fond, les *Variétés*. Ne passe pas encore sans une petite émotion boulevard Montmartre.

PASSEPORT :

Age : 57 ans.

Taille : 1 m. 84, porte beau.
Cheveux : châtains.
Yeux : gris, en amande.
Front : haut et découvert.
Nez : long, aquilin, à larges narines.

Bouche : forte, lèvres largement dessinées sous la moustache relevée en crocs.

Menton : rond, double menton.

Signe particulier :

Non décoré. Le sera à la première de *Salammbô*.

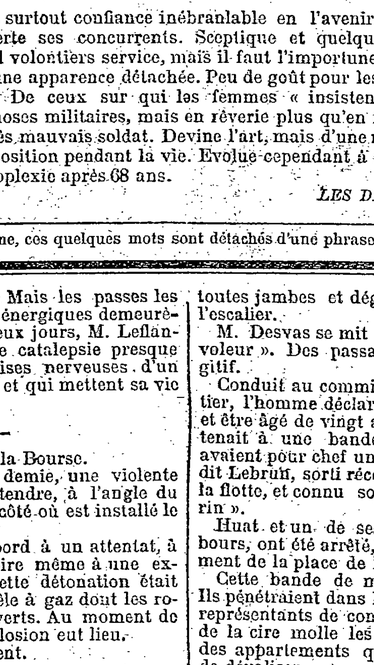

DÉTECTIVE :

Hôtel, 103, boulevard Péreire. Marié. Deux enfants. Vie de famille. Se lève à 7 heures, se couche à 1 heure du matin.

Distraction favorite : le billard. Dans le salon, des tableaux : deux J.-P. Laurens, un cardinal et un évêque, un Jaquet, un Béraud, une femme nue de Carolus Duran, un chat de Lambert, un Berne-Bellecour, un Worms, un Detaille, un Luminais, natures mortes de Rouby, etc., etc.

AUTOGRAPHE : (1)

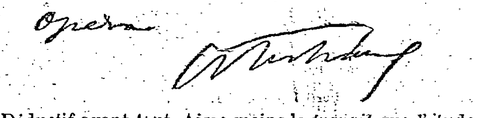

GRAPHOLOGIE : Déductif avant tout. Aime moins le *travail* que *l'étude*. A besoin de l'immobilité pour penser, et, quand il se met en mouvement, est tout entier à l'action. Expansif avec *un* ami. Généreux, osant dépenser pour gagner. Aime les entreprises hardies. Beaucoup de volonté, mais par accès. Passe d'une période de lassitude à une période d'activité. Adore *organiser*. Toujours pressé et luttant contre un tempérament naturellement dormeur.

LIGNES DE LA MAIN :

Confiance en lui, mais surtout confiance inébranlable en l'avenir. Audacieux. Servi par une chance qui déconcerte ses concurrents. Sceptique et quelque peu méfiant sous un aspect bon enfant. Rend volontiers service, mais il faut l'importuner, sans cela oublie vite. Timide en amour sous une apparence détachée. Peu de goût pour les amourettes, mais enclin aux liaisons sérieuses. De ceux sur qui les femmes « insistent ». Intuitif en affaires. Aimerait s'occuper de choses militaires, mais en rêverie plus qu'en fait. Aurait fait un excellent général, mais un très mauvais soldat. Devine l'art, mais d'une manière pratique. Pas de changement *effectif* de position pendant la vie. Evolue cependant à 18 ans, 32 ans, et 56 ans. Vie longue, danger d'apoplexie après 68 ans.

LES DEUX AVEUGLES.

(1) On le devine sans peine, ces quelques mots sont détachés d'une phrase non terminée.

AVANT LE RIDEAU

CAVALLERIA RUSTICANA

Et si l'on venait nous dire que la France n'est plus la sœur de l'Italie, nous pourrions répondre maintenant victorieusement par la représentation de *Cavalleria Rusticana*, opéra-comique de M. Pietro Mascagni, dans le théâtre national et subventionné que dirige M. Carvalho. Voilà vraiment d'exquises manifestations, et il faudrait ne pas avoir la moindre parcelle de chauvinisme pour ne pas s'en réjouir. Pourquoi même n'offrirait-on pas une couronne nationale à M. Sonzogno ?

Car c'est à cet éditeur milanais que nous devons la représentation de ce soir. Sans lui, aucun concours n'aurait été institué ; Pietro Mascagni ne se fût peut-être pas révélé, et *Cavalleria Rusticana* eût dormi sans doute un éternel sommeil. Mais M. Sonzogno veillait ; il institua au commencement de l'année 1888 un concours de musique ; et des chevaliers à croches, doubles croches, qui étaient entrés dans la lice, ce fut le preux Mascagni qui sortit premier. Aussitôt, en l'honneur de ce cavalier, les trompettes de la Renommée, sous la direction de M. Sonzogno, sonnèrent d'éclatantes fanfares. Du Midi au Nord, de l'Est à l'Ouest, le nom de Mascagni fut proclamé à outrance, et quand *Cavalleria Rusticana* fut joué au Constanzi de Rome, le délire devint de la folie. Des gens qui savent compter (combien je les envie !) affirment que le soir de la première, l'heureux auteur fut traîné *trente fois* sur la scène. Supposez que chaque fois que Mascagni était traîné, il faisait dix mètres en moyenne, vous voyez quelle somme de pas il a fournie dans un temps relativement court. Voilà un homme qui sait marcher.

Aussi bien, il suffit de voir Mascagni pour se douter qu'il a du tempérament. Le visage est énergique ; sous les cheveux drus et broussailleux, hauts, relevés, le front se dégage ferme et volontaire. Dupuis, qui affirme si fort ses connaissances phrénologiques dans la *Famille Pont-Biquet*, y découvrirait certainement des bosses remarquables. L'œil est profond, le nez droit, et la bouche, sans moustaches, accuse une réelle volonté. Mascagni, qui est aujourd'hui âgé seulement de vingt-huit ans, est le fils d'un boulanger de Livourne. Il passa quelque temps au Conservatoire de Milan, mais ayant plus d'ambition que de fortune, il dut s'engager, pour vivre, dans une troupe d'opérette autrichienne, dirigée par M. Frenud, qui visitait en tournée les villes de la province de Trieste et faisait quelquefois des excursions en Italie, à Venise, Udine, Milan. Il paraît qu'aux répétitions, Mascagni se montrait féroce pour la moindre intonation fausse, et menait les chanteurs tambour battant. Il faut espérer qu'aujourd'hui, le succès venant, il s'est adouci.

***

Qu'est-ce que *Cavalleria Rusticana* ? Le livret est emprunté à un drame de Verga et déjà nous en eûmes connaissance, il y a deux ans, quand une traduction en fut donnée sur une scène parisienne. Deux compatriotes de Mascagni, MM. Targioni-Tozzetti et G. Menasci, l'arrangèrent pour les besoins de la scène, en précipitant les péripéties déjà très rapides dans l'œuvre de Verga. Il y eut même procès, dans lequel celui-ci obtint gain de cause. Les librettistes avaient en effet oublié — ô une misère ! — de dire d'où leur pièce était tirée.

Sans conter en tous ses détails le thème du livret, — ce que fera demain avec son autorité accoutumée mon ami Henry Bauër, — il m'est permis de rappeler que *Chevalerie Rustique* est la mise à la scène d'un drame de jalousie chez des paysans siciliens. Torrido, un ancien bersagliere revenu du service, aimait, avant son départ pour l'armée, la belle Lola. Mais, pendant son absence, celle-ci s'est mariée. Revenu au village, Torrido, qui croyait sa passion morte, a fait la cour à Santuzza, une autre jolie fille qui l'aime et s'est laissé aller à commettre avec lui le mignon péché. A ce moment Lola a reparu, elle a essayé de reprendre son ancien amant qui n'a pas résisté à ses charmes. Désespérée, Santuzza prévient le mari de Lola, celui-ci provoque Torrido en combat singulier et le blesse à mort d'un coup de couteau. Ce qui démontre, une fois de plus, que si une femme est souvent dangereuse, deux femmes le sont pires. Platon l'a d'ailleurs dit avant moi.

Je n'ai pas dessein de conter ce que vaut la musique. On a dit que Mascagni avait voulu rendre surtout le côté humain des personnages, montrer toute la passion qui anime chaque individu. Je confesserai que c'est là le but de tous les musiciens actuels ; la nouveauté consiste dans l'exécution ; nous verrons ce soir ce que *Cavalleria Rusticana* renferme de neuf et d'original.

Je rappellerai seulement ces derniers faits : avec *Cavalleria Rusticana*, Mascagni a déjà gagné plus de deux cent mille francs ; sa partition a déjà été jouée sur deux cent quatre-dix théâtres, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau-Monde. A Vienne et dans d'autres endroits, on en a fait des parodies ; enfin, pour montrer jusqu'où va l'engouement des spectateurs, il arriva qu'à Macereta on devait donner un soir *Chevalerie Rustique* en l'honneur d'un congrès de médecins qui se tenait dans la ville. Mais la veille de la représentation, le ténor se foule le pied. Désespoir de la direction et des médecins ! Le ténor étant malade, on ne pourrait pas jouer. Que fait-on ? Le soir de la première, un fauteuil est apporté sur la scène, on y installe le ténor qui chante assis, et la puissance de la musique est telle que cela se termine par un triomphe.

Nous verrons si le triomphe se renouvelle ce soir.

AUGUSTE GERMAIN.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de

LUSCIGNOLE

PAR

CATULLE MENDÈS

cette œuvre d'une forme nouvelle et rare, qui obtient un si grand succès littéraire parmi les poètes et les artistes, et un si vif succès d'émotion auprès de nos lectrices.

LA SOIRÉE PARISIENNE

THÉATRE D'APPLICATION

19 janvier 1892.

Au bois sacré, de M. Pierre Barbier ;
La Preuve, de M. Pierre Barbier ;
Les Fiançailles de Triboulet, de M. Pierre Barbier.

Curieux, nous nous sommes demandé quel mobile avait bien pu pousser M. Bodinier à nous donner coup sur coup — tel jadis l'homme aux langues — trois pièces du même auteur.

Ingénieux, nous nous sommes répondu que peut-être le directeur du Théâtre-d'Application avait quelque jour promis à M. Pierre Barbier de lui monter trois actes (à moins que ce ne fût M. Pierre Barbier qui eût pris, vis-à-vis de M. Bodinier, l'engagement de lui fournir un spectacle complet) et que, le moment de s'exécuter venu et le jeune écrivain n'ayant pas en portefeuille un « trois actes » disponible, l'un de ces messieurs avait ainsi tourné la difficulté en faisant à l'autre la monnaie de sa pièce.

Confiant dans notre force d'induction, nous nous sommes contenté de cette explication plausible et c'est d'un esprit relativement tranquille que nous nous sommes assis devant ces trois plats de Barbier.

Il n'est d'ailleurs que juste de reconnaître que la sauce en était des mieux imaginées pour nous les faire trouver aussi variés que possible en dépit d'une aussi proche parenté.

Jugez vous-même :

On nous a donné en guise d'entrée un *Bois sacré* à l'antique fort proprement découpé en alexandrins et non moins galamment servi par MM. Barré, Monteux et Mlle Samuel.

Ensuite est venue, comme pièce de résistance, une *Preuve*, en prose, que M. Duquesne, maître d'hôtel émérite, et, après lui, Mmes Marie Laure et Dekerven, se sont chargés de nous présenter et de nous faire trouver excellente.

Enfin et comme digestif nous avons eu des *Fiançailles de Triboulet*, sorte de glaces. Renaissance à toute espèce de parfums auxquelles on ne saurait vraiment en vouloir de ne s'être pas fondus au souffle chaleureux de M. Damoy.

Vous voyez que le menu était assez corsé et qu'il y avait sur scène de quoi satisfaire son appétit sinon son besoin d'imprévu et de choses non encore goûtées !

C'est égal ; si j'étais M. Bodinier, crainte de tomber un jour sur un public qui n'aimerait pas les langues, je ne recommencerais à mettre tous mes œufs dans le même Barbier.

BICOQUET.

Les souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 janvier, sont priés de bien vouloir le renouveler, s'ils ne veulent éprouver aucun retard dans l'envoi de leur journal.

ROYAT tonique et reconstituante très recommandée contre l'*Influenza*.

INFLUENZA L'hydro-gommine Lagasse souverain contre l'*Influenza*. — Le flacon 2 francs.

EAU DES FEES pour la jeunesse perpétuelle des *Cheveux*. 43, RUE RICHER

VIN COCA MARIANI Reconstitue les Forces Ph^ie B^e Haussmann, 41.

CARNETS DE BAL ARTISTIQUES 3 Carnets 1f50 **DEPLANCHE** 74, Pass. du Caire.

GAZETTE THÉATRALE

Ce soir :

A la Comédie-Française, 7 h. 3/4. — *François le Champi*. — *Il ne faut jurer de rien*.

A l'Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — *Les Noces de Jeannette*.

Première représentation de *Cavelleria Rusticana*.

Torrido	MM. Gibert
Alfio	Bouvet
Santuzza	Mmes Calvé
Lola	Villefroy
Lucie	Pierron
Une Paysanne	Peyret

***

Aujourd'hui, à trois heures, au Théâtre-d'Application, causerie de M. Hugues Le Roux ; audition par Mlle Yvette Guilbert. Nouveau répertoire.

***

Demain à l'Opéra, l'*Africaine*, pour les débuts de Mlle Bréval et la rentrée de M. Ibos.

***

La représentation organisée par le Vaudeville pour le lundi 25 janvier, à l'occasion de son Centenaire, promet d'être des plus brillantes.

Le Tout-Paris des premières a retenu ses places, et à ce propos, on nous charge de prier les personnes qui se sont fait inscrire de vouloir bien retirer leurs coupons à la location, autrement l'administration disposerait des places.

Le théâtre sera pavoisé et la salle disparaîtra sous les guirlandes et les fleurs.

Outre *La Dame aux-Camélias*, *Fédora*, *M. et Mme Galochard*, on répète activement l'à-propos de Paul Férier, *Le Souper de Centième*, qui sera joué par plus de cent artistes.

M. Claretie a autorisé ceux des artistes de la Comédie-Française qui ont passé par le Vaudeville à prêter leur concours à cette solennité.

***

La Société des grandes auditions musicales de France donnera, le 22 janvier, à 2 heures 1/2, au théâtre du Vaudeville, l'oratorio : *Les Veillées de Noël*, de Bach, inédit en France.

C'est M. Gabriel Marie qui est chargé de la direction et de l'organisation de cette solennité musicale.

Un bureau de location sera ouvert,